

LES 1^{RES} ASSISES EUROPÉENNES
DU **SPORT SANTÉ**
SUR ORDONNANCE
14 & 15 octobre 2015

LES ACTES

ON
**BOUGE À
STRASBOURG**



LES 1^{RES} ASSISES EUROPÉENNES
DU **SPORT SANTÉ**
SUR ORDONNANCE



« Nous avons entre les mains le meilleur des médicaments, qui permet de traiter les maladies cardio-vasculaires, l'obésité ou le diabète, mais aussi de prévenir la récurrence de cancers ... »

« Ma responsabilité en tant que Ministre est de permettre aux françaises et aux français de vivre dans les meilleures conditions possibles, et ça passe par une politique ambitieuse « sport santé ». Nous avons des défis à relever, et le premier est de combattre l'inactivité physique. Mais pour ça, il faut que l'on puisse avoir une offre de pratique au plus près des territoires, notamment sur les territoires carencés. Une offre encadrée et adaptée aux besoins des différents publics. »

Thierry BRAILLARD

secrétaire d'État aux sports



« ... je me réjouis de voir le réseau des villes Sport Santé – qui va être formellement constitué demain – s'agrandir très substantiellement au cours des mois et des années à venir, montrant par là même la capacité de création et d'expérimentation de nos territoires. »

« Inscrire le « sport sur ordonnance » de façon pérenne dans la loi permettra de donner une assise forte et stable à la prescription non médicamenteuse d'activités physiques adaptées et de prévoir le cadre dans lequel les différents acteurs pourront agir de façon coordonnée.

Cette assise légale est nécessaire aujourd'hui pour passer à l'étape suivante : celle de la pédagogie et de la formation du corps médical, de la formation des structures d'accueil et de l'acculturation des patients. »

Valérie FOURNEYRON

députée et ancienne Ministre des sports

LES 1^{RES} ASSISES EUROPÉENNES
DU **SPORT SANTÉ**
SUR ORDONNANCE

14 & 15 octobre 2015

LES ACTES

ÉDITO



Roland Ries

Maire de Strasbourg

En me rendant à pied, accompagné du Secrétaire d'État aux sports, Thierry Braillard, à l'ouverture de ces premières Assises européennes du sport-santé sur ordonnance, croisant cyclistes et marcheurs, j'ai mesuré presque physiquement le chemin parcouru depuis nos discussions il y a quelques années avec Alexandre Feltz, mon adjoint à la santé. C'est d'ailleurs lors d'un moment partagé... autour du sport, que nos réflexions communes se sont engagées sur la nécessité d'affirmer, ici à Strasbourg, une politique de santé locale et de mettre en place des actions visibles et efficaces.

L'une de ces actions a été le dispositif pionnier « Sport-santé sur ordonnance », créé en 2012. Au vu de la participation qu'ont connue ces Assises, qui ont réuni près de 500 personnes issues de plus de 100 territoires, je me suis dit que nous avons eu raison de lancer cette démarche, pour nos concitoyens, pour leur santé et leur mieux-être.

Lors de ces Assises, j'ai pu constater avec plaisir que ces préoccupations étaient largement partagées, en France comme dans de nombreux pays. Ces Assises ont ainsi été une formidable opportunité de mettre en avant toutes les initiatives, toutes les richesses, toute l'ingéniosité, issues des territoires. À l'issue de ces deux journées riches en échanges et en débats, l'ensemble des participants s'est accordé pour affirmer qu'il était indispensable de passer de la préconisation à la prescription médicale par le médecin traitant, centrale dans les dispositifs développés. Quelques semaines après les Assises strasbourgeoises, la loi de santé était définitivement votée et avec elle le principe de la prescription d'activités, validant la pertinence de nos choix.

Dans la foulée des Assises, près d'une trentaine de collectivités, toutes engagées dans la promotion et la mise en place d'un dispositif de prescription médicale d'une activité physique adaptée aux pathologies des patients, ont décidé de créer un groupe de travail national des villes sport-santé sur ordonnance, en partenariat avec le réseau français des Villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ce réseau va permettre de poursuivre le travail engagé lors des Assises avec pour objectif de favoriser le développement de ces dispositifs, en y associant les collectivités, pour le plus grand bénéfice de nos concitoyens.

SOMMAIRE

LE SPORT SANTÉ ICI ET AILLEURS

16 collectivités s'engagent

LES 1^{RES} ASSISES EUROPÉENNES DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

la journée vue par

- le **Pr Martine Duclos**,
Conseillère scientifique du ministère des sports
Présidente de l'Observatoire National
de l'Activité Physique et la Sédentarité
- le **Dr Alexandre Feltz**,
Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des politiques de santé
- **Serge Oehler**,
Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des sports

**les ateliers vus par
les étudiants en sport - STAPS,**
master 2 activité physique adaptée

les plénières vues par
Laurent Salles, caricaturiste

**La constitution du réseau national
des villes sport-santé sur ordonnance**



**LE SPORT SANTÉ
ICI ET AILLEURS**

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

BIARRITZ



BIARRITZ



© Biarritz Sport Santé

PORTEUR DE L'ACTION

Biarritz Sport Santé



DATE DE MISE EN ŒUVRE

18 Mai 2015

CHIFFRES CLÉS
Période d'expérimentation **6 mois**

21 médecins prescripteurs
7 associations sportives
Objectif **200** consultations

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

toute personne sédentaire, présentant ou non une pathologie chronique

En quoi consiste-t-il ?

Une orientation par le médecin traitant et Biarritz Sport Santé puis un accompagnement de 12 semaines au sein d'une association sportive pour pratiquer une activité physique adaptée

Quel suivi des bénéficiaires ?

- Un entretien avec le médecin généraliste
- Deux entretiens avec un éducateur médico-sportif en début et fin de programme
- Un entretien avec une diététicienne.
- Un suivi régulier par des coachs formés spécialement à cet effet

Où est-ce que cela se déroule ?

Biarritz et l'Agglomération Côte Basque Adour

Quelle prise en charge financière ?

Par Biarritz Sport Santé, Chèque Santé et le Groupe Pasteur Mutualité (Participation symbolique de 10 euros par le bénéficiaire)

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

BLAGNAC



PORTEUR DE L'ACTION

Mairie de Blagnac

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Novembre 2013



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux habitants de Blagnac, majeurs, atteints d'une pathologie chronique.

En quoi consiste-t-il ?

Prise en charge sportive par la direction des sports de la ville de Blagnac de 2 séances d'activité physique par semaine pendant un an.

Activité adaptée, encadrée par un éducateur sportif de la ville, pratiquée par groupe de 4 à 5 personnes.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi sportif et médical tout au long de l'année.

Quelle prise en charge financière ?

Dispositif entièrement pris en charge par la mairie.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

BOULOGNE-SUR-MER



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Boulogne-sur-Mer

DATE DE MISE EN ŒUVRE

15 septembre 2015

CHIFFRES CLÉS

objectif 1^{re} année **30** patients

30 médecins

150 € /patient/an

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Personnes en surpoids - affections cardiovasculaires stabilisées - diabétiques

En quoi consiste-t-il ?

Activités sportives individuellement adaptées en accord avec le patient.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Sur indication médicale, sous contrôle médical avec encadrement par les éducateurs Sport/santé de la ville.

Où est-ce que cela se déroule ?

Dans les associations sportives de la ville.

Quel prise en charge financière ?

Prise en charge financière par le Centre Médic sportif de la ville.

Totale gratuite pour le bénéficiaire pour une durée d'un an.



PÔLE SPORT SANTÉ

PORTEUR DE L'ACTION

Olympique Cabriès Calas
Club Omnisports

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Octobre 2011

CHIFFRES CLÉS

29 50
médecins dont

bénéficiaires
en 2015

8 généralistes
3 endocrinologues
3 médecins du sport
2 psychiatres
1 médecin du travail
3 ostéopathes
6 kinésithérapeutes
3 diététiciens

budget

40 000 €

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux patients atteints des maladies chroniques suivantes :
personne en surpoids dont l'IMC est supérieur
ou égale à 25, diabète de type 2,
maladies cardio-vasculaires stabilisées,
maladies ostéo-articulaires, dyspnée (BPCO par exemple)
ou asthme, cancer et maladie neurodégénératives.

En quoi consiste-t-il ?

Améliorer l'état de santé des personnes atteintes
de maladies chroniques par la pratique
d'une activité physique et sportive adaptée
et régulière sur recommandation
d'un professionnel de santé.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Premier contact avec la personne atteinte de pathologie
Rendez-vous initial
Rendez-vous de mi-parcours
Rendez-vous et bilan individuel de fin de programme

Où est-ce que cela se déroule ?

Complexe Sportif Raymond Martin

Quelle prise en charge financière ?

Coût du programme : 10 € par patient
Participation financière : CNDP et ARS PACA

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

CAVALAIRE-SUR-MER

CAVALAIRE
CANTON DE



PORTEUR DE L'ACTION

Délégations Sport
et Santé Social

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2015



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
A tous les Cavalairois.

En quoi consiste-t-il ?
Il est un moyen de lutter efficacement contre les maladies chroniques. Il permet de tisser un lien social, de rompre l'isolement et de se maintenir en bonne forme physique et mentale.

Quel suivi des bénéficiaires ?
Le suivi des bénéficiaires se fait par le biais d'un livret « Bien être » en collaboration entre le médecin traitant, le service des sports et le patient.

Où est-ce que cela se déroule ?
Au sein des infrastructures municipales et de l'environnement local.

Quelle prise en charge financière ?
Gratuit jusqu'à l'inscription d'un club sportif.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

CHAMBERY



éco
mobilité



Avec le soutien de



ars

Rhône-Alpes



PORTEUR DE L'ACTION

CDOSS
MRSS
Agence Ecomobilité

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Octobre 2014



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
Tout public inactif, en prévention et en curatif.

En quoi consiste-t-il ?
Accompagner la reprise d'activité physique par la mise à disposition d'APA, la labellisation d'une offre sportive et de mobilité adaptée et la mobilisation des professionnels de santé.

Quel suivi des bénéficiaires ?
Suivi et accompagnement du public à risque par des Conseillers « Bouger sur prescription » (éducateurs APA).

Où est-ce que cela se déroule ?
Dans le département de la Savoie, en intervenant par secteur géographique.

Quelle prise en charge financière ?
Gratuité pour les bilans APA et l'offre de mobilité active, tarifs préférentiels pour le reste de l'offre.



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Coudekerque-Branche

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Avril 2015

CHIFFRES CLÉS

Au 1^{er} août 2015

8 personnes
sont prises
en charge
(+ 5 en attente)

6 médecins adhérents dont
4 généralistes
1 cardiologue
1 angiologue

budget
5 684 €

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux patients souffrants d'une ALD (selon une liste pré-établie), qui de par leur maladie et leur situation financière n'ont pas accès à une activité sportive.

En quoi consiste-t-il ?

Le but de ce dispositif est de proposer une reprise progressive et adaptée de la pratique d'une activité sportive, dans les équipements sportifs communaux (piscine, salle de remise en forme, activité extérieure parc du Fort Louis...).

Une prescription médicale est faite par les médecins adhérents.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Le suivi est régulier. Les bénéficiaires sont accompagnés lors de toutes leurs activités par l'équipe du service des sports de la ville.

Quelle prise en charge financière ?

Dispositif gratuit pour les Coudekerquois.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

FRASNES-LEZ-ANVAING



© M. KLOPPING

PORTEUR DE L'ACTION

L'échevinat de la santé
de la commune
de Frasnes-lez-Anvaing

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2013



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Prescription par le généraliste d'un programme progressif et adapté de réentraînement à l'effort pour les personnes atteintes de pathologies spécifiques.

- Maladies cardio-vasculaires stabilisées
- Diabète
- Syndrome métabolique
- Hypertension artérielle
- Post-infarctus
- Post-traitement cancéreux
- Insuffisance respiratoire chronique
- Ostéoporose
- Maladies neuromusculaires dégénératives
- Syndromes anxio-dépressifs
- Insomnie chronique

Le programme « sport sur ordonnance » est donné en salle de fitness par des moniteurs formés spécifiquement et est totalement gratuit pour les catégories précitées ainsi que pour les habitants de Frasnes-Lez-Anvaing exclusivement.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

GIF-SUR-YVETTE



© Club Gif-sur-Yvette

PORTEUR DE L'ACTION

OC Gif



DATE DE MISE EN ŒUVRE

Depuis la saison 2014-2015

CHIFFRES CLÉS
20 *bénéficiaires*

8 *médecins*
(amicale des médecins)

budget
2600 €

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux séniors de plus de 75 ans,
quelle que soit leur pathologie.

En quoi consiste-t-il ?

Il consiste en 12 ateliers équilibre d'une heure,
puis une reprise par la section gymnastique volontaire
de l'activité en cours d'année.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Chaque bénéficiaire possède un livret personnalisé
de suivi pendant la saison

Où est-ce que cela se déroule ?

Les ateliers, et les cours se déroulent
dans une salle sécurisée mise à disposition par la ville.

Quelle prise en charge financière ?

Une aide financière est proposée
par le Club Giffois de l'Amitié lors de l'inscription.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

LE CHABLAIS



© 2014 M. DUBOIS

PORTEUR DE L'ACTION

Réseau Onco LEMAN



DATE DE MISE EN ŒUVRE

Octobre 2015



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux patients porteurs de maladies chroniques et inactifs :
métabolique (DNID, Obésité), HTA, BPCO, cancers
(seins, colon), lombalgie chronique.

En quoi consiste-t-il ?

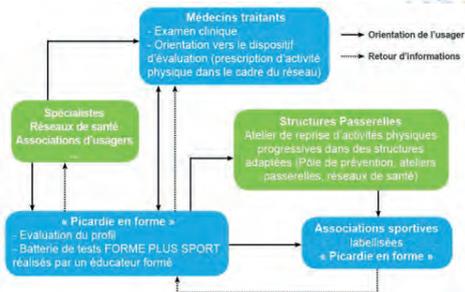
20 séances de réadaptation à l'effort avec APA
ou kinésithérapeutes (marche nordique, JAMES,
aqua-gym, gymnastique douce).
Puis orientation vers une association sportive agréée.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi à 3 mois, un an et deux ans.

Quelle prise en charge financière ?

30€ à la charge du patient.



PORTEUR DE L'ACTION

DRJSCS
CROS de Picardie depuis 2011

DATE DE MISE EN ŒUVRE

2011-2013 expérimentation
2014 à aujourd'hui
déploiement du dispositif



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Objectif

Rendre possible la pratique d'une Activité Physique Régulière Adaptée Sécurisante et Progressive (AP RASP) pour les personnes atteintes de pathologies chroniques et / ou de facteurs de risque associés.

Projet transversal

dont la richesse repose sur un entourage partenarial diversifié.

Accompagnement et sécurisation de l'utilisateur

à travers la mise en place de multiples actions (labellisation, formation, promotion, suivie de l'utilisateur...).

RENNES



PORTEUR DE L'ACTION



DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2015



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Les personnes malades, ayant été malades ou éloignées d'une pratique d'activité physique et sportive, orientées sur conseil médical.

En quoi consiste-t-il ?

Il permet aux professionnels de santé d'orienter leur patient vers l'Office des sports de Rennes. Il le guide vers le référent Bien dans son sport proposant un accompagnement personnalisé issu d'une association sportive partenaire.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Les référents Bien dans son sport définissent et assurent le suivi de la personne en fonction de ces envies et besoins au sein du club. Pour assurer une évaluation du dispositif, un grille de recueil standardisé sera rempli par les référents pour chaque accompagnement.

Où est-ce que cela se déroule ?

Ville de Rennes

Quelle prise en charge financière ?

Possibilité de demander la « carte sortiri » avec tarif préférentiel sur critère social.



PORTEUR DE L'ACTION

Direction de la Santé
et de l'Environnement
de la Ville de Salon de Provence
et Direction des Sports

DATE DE MISE EN ŒUVRE

1^{er} trimestre 2015

CHIFFRES CLÉS

100

bénéficiaires de 30 à 80 ans

budget

50 000 €

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Accompagner les publics atteints de pathologies chroniques et/ou inflammatoires à la pratique d'une Activité Physique et Sportive (APS) adaptée et régulière, encadrée par des professionnels spécialisés.

Caractéristiques des participants

Âge moyen : 57 ans (min : 30 ans – max : 80 ans). Les femmes représentent +/– 83% des effectifs. 10% en moyenne sont actives professionnellement. La catégorie la plus représentée est celle des employés. Les maladies les plus fréquentes sont les pathologies cardiovasculaires suivies du diabète, des pathologies de l'appareil locomoteur et de la dépression. Près de 75% des participants sont en situation de surpoids ou d'obésité. L'état général est évalué comme moyen pour plus de la moitié des personnes. Moins de 20% des participants ont un niveau d'activité physique considéré comme favorable à la santé à leur entrée dans le programme.

Les raisons de l'engagement des participants

Trouver une offre différente des offres de pratique sportive tout public. Retrouver une bonne santé et une meilleure forme physique. Sortir de chez soi, rencontrer du monde. Rechercher une alternative thérapeutique. Reprendre confiance en soi, se sentir mieux moralement.

Les facteurs de réussite

La qualité de l'encadrement, la pratique d'une activité entre « pairs », la participation financière modique, l'implication des éducateurs sportifs et de l'équipe projet, l'accompagnement personnalisé sur des activités adaptées.

Une amélioration de la qualité de vie

des bénéfices ressentis sur les aspects relationnels, sur le moral et sur l'humeur, des bénéfices physiques perçus relativement importants...

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

SAINT-PAUL-DE-LA-RÉUNION

L'Office Municipal des Sports de Saint-Paul



SPORT SUR ORDONNANCE

PRENEZ SOIN DE VOUS, BOUGEZ !

Dispositif approuvé par le Conseil de l'Ordre des Médecins de la Réunion.

PORTEUR DE L'ACTION

L'Office Municipal
des Sports de Saint-Paul

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2014



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Le Sport sur Ordonnance à la Réunion, qu'est-ce c'est?

C'est proposer des activités physiques modérées, régulières et progressives, prescrites par le médecin.

Un accompagnement gratuit puisque considéré comme faisant partie du parcours de soin des adultes Saint-Paulois, sédentaires et porteurs de maladie chronique stabilisée.

Un suivi personnalisé sur une année, assuré par un Enseignant en Activités Physiques Adaptées



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Strasbourg

DATE DE MISE EN ŒUVRE

5 novembre 2012



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux patients obèses, diabétiques de types 2, atteints de maladies cardiovasculaires, hypertendus et/ou en rémission des cancers du sein et du colon depuis 6 mois.

En quoi consiste-t-il ?

Ordonnance du médecin, puis rdv individuel avec un des 3 éducateurs sport santé, avant orientation vers une activité physique + VELHOP.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivis individuels des bénéficiaires à 1 mois, 6 mois et un an.

Où est-ce que cela se déroule ?

Les Rdv avec les éducateurs ont lieu au stade de la Meinau, et les activités se déroulent au plus proche des lieux de vie des bénéficiaires.

Quelle prise en charge financière ?

Dispositif gratuit un an puis tarification solidaire pendant deux ans. Action co-financée dans le cadre du Contrat Local de Santé par le Régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle, l'Etat (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

STRASBOURG

UN PARCOURS DE SANTÉ COORDONNÉ

Strasbourg.eu
Le portail de la ville

PATIENT

Maladies métaboliques
obésité, diabète type 2,
hypertension artérielle,
maladies cardiovasculaires,
Cancers stabilisés
colon et sein

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Accueil,
conseille
et prescrit

ÉQUIPE MUNICIPALE DU SPORT-SANTÉ

Éducateurs médico-sportifs
évaluent la condition physique,
établissent un conseil adapté
et assurent un suivi

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Mise en place des activités
physiques adaptées,
régulières, progressives
et sécurisées

- par la Ville de Strasbourg
- par les associations partenaires





**LES 1^{RES} ASSISES
EUROPÉENNES
DU SPORT SANTÉ**

LA JOURNÉE VUE PAR



Le Pr Martine Duclos

**Conseillère scientifique
du ministère des sports
Présidente de l'Observatoire National
de l'Activité Physique et la Sédentarité**

Les premières assises européennes du sport santé sur ordonnance ont proposé des ateliers par sessions parallèles de deux ateliers. Résumer la richesse de ces ateliers correspond à transformer le débit d'une mer déchaînée au débit d'un robinet qui s'écoule lentement. Quelques mots-clés et points forts serviront de substituts.

Le premier point important est la nécessité de la proximité des dispositifs d'activité physique et sportive pour que l'activité physique soit maintenue sur le long terme.

Le deuxième point est celui de la diversité : respect de la diversité de chaque territoire, des populations concernées (par rapport à leur âge, leurs revenus socio-économiques, leur diversité ethnique...), mais

aussi celle des acteurs et partenaires impliqués. La diversité des approches du patient est aussi fondamentale car il n'y a pas de modèle unique, uniforme et reproductible à l'infini. L'entrée par les infirmières du réseau ASALEE, relai/délégation du médecin traitant pour l'éducation thérapeutique, qui travaillent avec l'UFOLEP pour l'activité physique en est un exemple réussi et une approche originale. La sensibilisation à l'activité physique par les pharmaciens, est aussi un bon exemple de l'intérêt d'impliquer tout le réseau de soins du malade chronique, à partir du moment où les acteurs communiquent entre eux.

En aval, le remboursement de l'AP par les mutuelles, et l'exemple de la MAIF et de la Mutuelle des Sportifs, premières mutuelles en France à rembourser l'AP chez les sujets en ALD ouvre la voie à la prise en charge financière du sport santé sur ordonnance en prévention tertiaire.

Les autres sessions ont aussi mis en évidence la faisabilité de l'activité physique et l'efficacité de l'activité physique à tous les âges, en mettant l'accent sur deux âges extrêmes : les tout-petits, dès la crèche, et les sujets âgés fragiles à risques de chutes. Il a été montré que déjà chez le tout petit le niveau d'activité physique est insuffisant et que des programmes d'activité physique adaptés en crèche permettent d'augmenter les acquisitions psycho-motrices. De même chez les sujets âgés, Siel Bleu a prouvé l'efficacité de sa prise en charge, dans un contexte où l'expertise INSERM de 2015 a montré que la chute n'est pas une fatalité liée à l'âge mais que les programmes d'exercices physiques reposant sur le travail de l'équilibre entraînent une réduction significative du risque de chute de l'ordre de 25 %.

Les mots-clés des ateliers sur le sport sur ordonnance étaient : diversité, proximité, variété. L'implication de tous les acteurs médicaux, para-médicaux, des institutions et des collectivités locales et territoriales. Mais aussi le mélange des gros et petits projets, quelle que soit la taille de la ville : 272 000 habitants (Strasbourg) ou 14 000 habitants (Issoire) voire de territoire ruraux (Champsaur Valgaudemar), tout est possible, chacun utilisant le maillage local. Le message est fort : il n'y a pas que les métropoles qui peuvent réussir le sport santé sur ordonnance et tout est à imaginer.

Au total le mode d'emploi du sport santé sur ordonnance ne se délivre pas en kit comme les meubles d'une grande entreprise suédoise, il faut une envie, de la bonne volonté commune et une action collective multidisciplinaire. La taille et la localisation (urbaine, rurale) de la ville qui bénéficiera de l'action n'est pas un obstacle. Tout est avant tout une affaire de femmes et d'hommes de bonne volonté.

Révolution Copernicienne!



Salles

LA JOURNÉE VUE PAR



Le Dr Alexandre Feltz

**Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des politiques de santé**

Le sport santé sur ordonnance constitue une double révolution :

1. Il permet aux médecins généralistes de prescrire une **thérapeutique non médicamenteuse**.

Il engage les patients atteints de maladie chronique à changer de trajectoire et aller vers un mieux-être et une autonomie retrouvée.

2. Issu de l'expérimentation sur un territoire communal, le sport santé sur ordonnance va devenir un dispositif national inscrit **dans la loi de santé**.

Ce nouveau médicament apparaît comme une vraie réponse à l'épidémie de maladies chroniques. Il propose donc une **alternative à l'inflation des dépenses** liée aux réponses uniquement médicamenteuses.

Strasbourg est fière d'être à l'initiative de cette révolution sociétale !

LA JOURNÉE VUE PAR





Serge Oehler

**Adjoint au Maire de Strasbourg
en charge des sports**

Le sport à Strasbourg, c'est avant tout une **politique volontariste et indispensable**. Le sport est une activité qui permet de produire de nombreuses externalités positives : il participe ainsi consubstantiellement à la plupart des politiques publiques mises en œuvre par la Ville de Strasbourg, et constitue un levier essentiel

- d'animation de la ville et des quartiers : par leur activité, les associations font partie de la vie de quartier ; près de 200 manifestations sportives de toutes importances sont organisées chaque année à Strasbourg. Le service Vie Sportive de la collectivité organise également en régie 74 créneaux hebdomadaires d'activité physique pour tous.

- d'éducation et de citoyenneté : le sport propose un cadre relationnel en dehors des clivages sociétaux favorise l'égalité entre personnes, le respect des règles et des gens ;

- de lien social et de vivre ensemble : le sport permet de fédérer les énergies, d'impliquer les citoyens dans la vie locale et de développer la fierté d'être strasbourgeois.

- de bien-être et de santé publique : ce n'est plus à démontrer, pratiquer une activité physique régulière est bon pour la santé. Ainsi, l'offre proposée par les associations, les sites de pratique libre telles que les Vitaboucles, ainsi que les séances de pratiques douces proposées en régie, concourent au bien être et à la santé des habitants. Et plus particulièrement depuis 2012, près de 1000 bénéficiaires ont intégré le dispositif de pratique physique sur ordonnance, avec 60 créneaux d'activités proposés, dont 8 en piscine et 2 en école de vélo pour adultes.

Ainsi, dans la vie sportive, transparait celle de toute la cité et cela dans toutes les villes de notre pays.

LES ATELIERS VUS PAR

les étudiants en sport (STAPS)

**master 2 activité physique adaptée
et santé**



1. Instances décisionnelles et d'organisation politique et technique

Présidence : **D^r Guillaume BARUCQ**

Adjoint au Maire en charge de la qualité de vie et du bien-être - BIARRITZ



2. Binôme médecin généraliste-éducateur sportif sport-santé : ensemble avec le patient ?

Présidence : **Catherine VANRENTERGHEM**

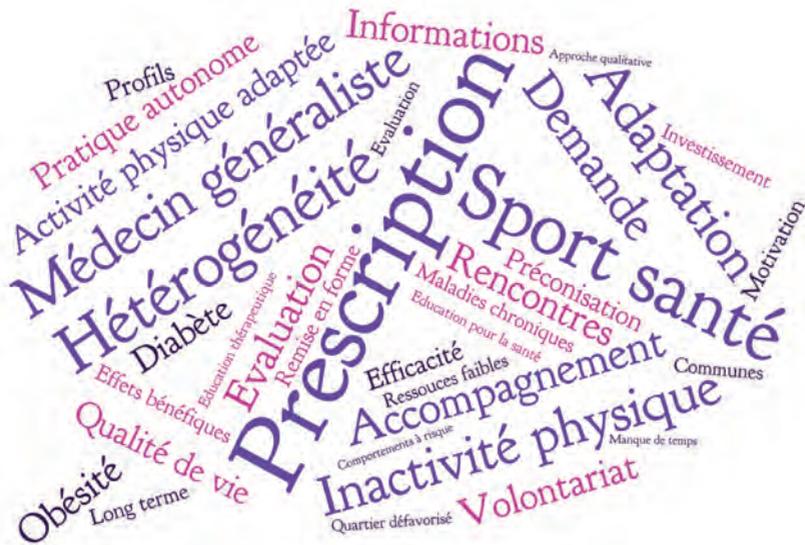
Adjointe au Maire déléguée à la santé - COUDEKERQUE-BRANCHE



4. L'activité physique = médicament de prévention à tout âge ?

Présidence : **Jean-Claude DUBOS**

Conseiller délégué sport santé - BLAGNAC



5. Prescription du sport-santé

Présidence : **Dr Alexandre Feltz**

Adjoint au Maire en charge de la santé - STRASBOURG



6. Comment organiser une activité sport santé ?

Présidence : **Patrick VALADE**

Adjoint au Maire en charge de la santé - GIF sur YVETTE

LES PLÉNIÈRES VUES PAR

Laurent SALLES



Salles

COMBATTRE l'inactivité physique!

On aurait peut-être
pas dû faire des
assises!



Premier sport pour
Alexandre FELTZ:



Salles

Un dictionnaire médical
du sport.



Salles

Marche nordique!





Sport et accidents de vie

Mon ex-mari
s'est barré avec
une poule et
mon vélo!



Salles

Les pauvres font
moins de sport !

Pourtant,
ça fait des
années que
je rame !



Salles

L'ENCADREMENT







Salles

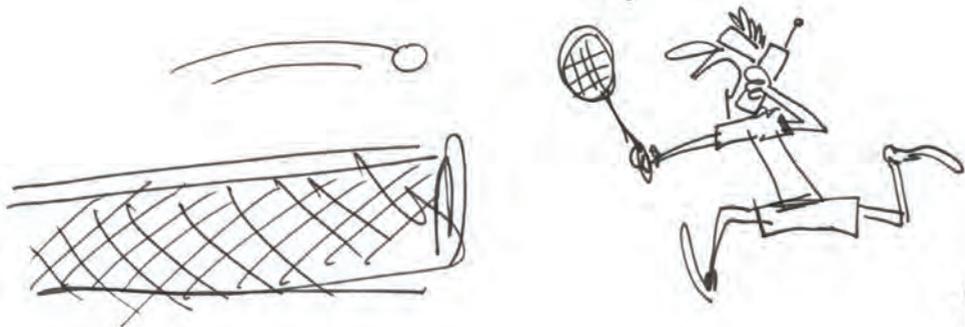




Tommi VASANKARI, Directeur de la Recherche au Centre de promotion de la santé (UKK Institute) -Tampere, Finlande

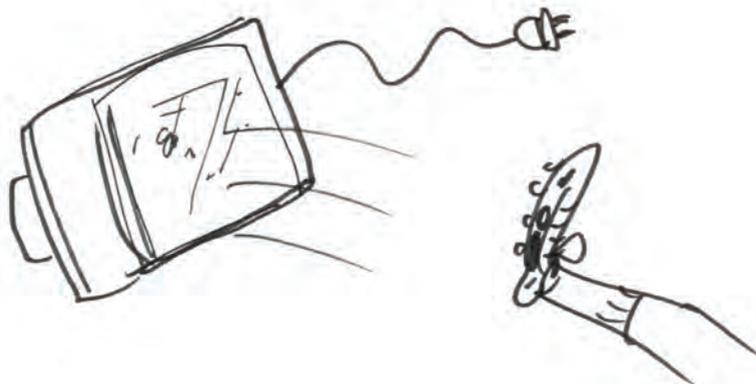
Sport et Smartphone

Je te laisse,
Je monte au filet!



Salles

Footballeurs passifs,
reprenez l'entraînement!



Salles

Test sur vélo



SPORT ET ECONOMIE

Si votre
masse musculaire
augmente...

ACHETEZ!



Salles





Meerde, ils nous ont envoyé SUPERMAN en coach sportif!

[Handwritten signatures]

Salles



Salles

LE RÉSEAU

29 collectivités (liste ci-contre), désormais toutes engagées dans la promotion et la mise en place d'un dispositif de prescription médicale d'une activité physique adaptée aux pathologies des patients, ont décidé de créer un groupe de travail national des villes sport-santé sur ordonnance, en partenariat avec le réseau français des Villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Ce groupe illustre la vitalité et la créativité des territoires et va permettre de poursuivre le travail engagé lors des Assises avec, pour objectif, de favoriser le développement de ces dispositifs en France, en y associant les collectivités.

Liste des membres du groupe de travail des villes sport-santé sur ordonnance

Angers,
Amiens,
Aix-les-Bains,
Aubervilliers,
Biarritz,
Blagnac,
Boulogne-sur-mer,
Bourgoin-Jailleu,
Cabries,
Cavalaire-sur-mer,
Château-Thierry,
Coudekerque-Branche,
Douai,
Gif-sur-Yvette,
Illkirch-Graffenstaden,
Le Grand Nancy,
Marseille,
Mont-de-Marsan,
Mulhouse,
Nantes,
Narbonne,
Nice, Paris,
Reims,
Rennes,
Saint-Paul de la Réunion,
Strasbourg,
Valence,
Villeurbanne.



LES INTERVENANTS

Mylène BACON / Réseau effORMip - MIDI-PYRENEES

Dr Guillaume BARUCQ / Adjoint au Maire
qualité de vie bien-être - BIARRITZ

D^r Karim BELAID / Médecin généraliste, CHATEAU-THIERRY

Françoise BEY / Conseillère municipale
déléguée aux sports - STRASBOURG

Xavier BIGARD / Président de la Médecine du sport
et de l'exercice

D^r Philippe BOUCHAND / URPS - POITOU

Armelle CERTAIN / Office des Sports - RENNES

Vincent DEBUSSCHERE / Directeur des Sports - BORDEAUX

Solène DELPUP / Professeure d'activités physiques adaptées,
chargée de mission sport santé à l'Office Municipal des Sports
SAINT-PAUL DE LA REUNION

Marc DESSEUX / Direction départementale de la cohésion
sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de SAVOIE

Gwënael DODIER / Écomobilité - CHAMBERY

Dominique DOUAY / Adjointe au Maire politique de sant
CHATEAU THIERRY

Marie-Liesse DOVERGNE / Réseau effORMip
MIDI-PYRENEES

Mickaël DOZIERE / Adjoint au Maire sport et santé - DOUAI

Clément DUBAL / Prise en Charge Coordinée des enfants
Obèses et en Surpoids (PRECCOSS)- STRASBOURG

Jean-Claude DUBOS / Conseiller délégué sport santé - BLAGNAC

Martine DUCLOS / Cheffe de service de médecine du sport
CHU - CLERMONT-FERRAND

D' Jacques DUPIRE / Echevin à la santé
FRASNES-LEZ-ANVAING, BELGIQUE

Marion ELISSALDE / Chargée de mission ARS AQUITAINE

Marc EYRAUD / Coordinateur du pôle de santé - CHAMPSAUR
VALGAUDEMAR

Thierry FAUCHARD / Mutuelle des sportifs

D' Michel FREUND / Centre Bien Vieillir REUNICA - STRASBOURG

Amélie FUCHS / CDOS Savoie - CHAMBERY

William GASPARI / Doyen de la faculté des sports
Université STRASBOURG

Jean GAUTIER / Président ASALEE

Jean-Baptiste GERNET / Conseiller délégué modes
de déplacements actifs – STRASBOURG

Pierre HANAUER / Chargé de mission Service Déplacements
STRASBOURG

Sandrine HOAREAU-DUCHAINE / DJSCS de la REUNION

Joëlle JOLLY / Éducatrice sport santé - STRASBOURG

Yvon JOLY / Moniteur sportif - FRASNES-LEZ-ANVAING
BELGIQUE

François JOUAN / Chef de service Promotion de la santé
de la personne - STRASBOURG

Sandrine KNOBE / Ingénieure de recherche
Université STRASBOURG

Lena KNORR / Sport et mouvement – STUTTGART ALLEMAGNE

D' Jehan LECOCQ / Hôpitaux universitaires de Strasbourg

Nathalie LEURIDAN / ARS Alsace

Yvon LEZIART / Conseiller municipal - RENNES

Daniel LORTHIOIS / Président du CA du Régime local
ALSACE-MOSELLE

Alberto MARCACCI / Responsable du bureau action santé
Office fédéral suisse santé publique, SUISSE

Jean-Daniel MULLER / Association Siel Bleu - STRASBOURG

Laurence NADAUD / Union française des œuvres laïques
d'éducation physique (UFOLEP)

Marie-Cécile NAVES / Sport et Citoyenneté

Serge OEHLER / Adjoint au Maire en charge des Sports
STRASBOURG

Corinne PACAUD / Infirmière ASALEE

Patrick PADOVANI / Adjoint au Maire santé - MARSEILLE

Catherine PAOLI / Office municipal des Sports
SAINT PAUL DE LA REUNION

D' Elisabeth PENIDE / Médecin généraliste MUS - STRASBOURG

D' Ruy PEREIRA / Président de Sport en tête

Laurent PRISS / Educateur sport santé - STRASBOURG

Dr André PRUNIER / Médecin généraliste - LE CHABLAIS

Laurence RASSENEUR / Responsable de la licence Sciences et
Techniques – activités physiques adaptées et santé - Université
STRASBOURG

Stéphanie RINGENBACH / Prise en Charge Coordinée des
enfants Obèses et en Surpoids (PRECCOSS)- STRASBOURG

Dr Martine ROEGEL / DRJSCS Alsace

Florence ROSTAN / INPES

Claude SCHNEIDER / Président de l'Office des sports
STRASBOURG

Pr Jean-François TOUSSAINT / Directeur de l'Institut
de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (IRMES)

Michael TRINKER / Secrétaire exécutif adjoint
Conseil de l'Europe

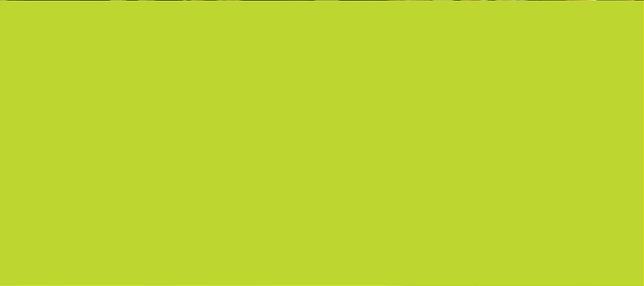
Dr Pierre TRYLESKI / Médecin généraliste en Maison urbaine
de Santé - STRASBOURG

Patrick VALADE / Adjoint au Maire en charge de la santé
GIF sur YVETTE

Catherine VANRENTERGHEM / Adjointe au Maire déléguée
à la santé - COUDEKERQUE-BRANCHE

Tommi VASANKARI / Directeur de la Recherche au Centre
de promotion de la santé (UKK Institute) - TAMPERE, FINLANDE

Gilles VIEILLE-MARCHISET / Directeur de l'Unité de recherche
Sport et Sciences sociales à la Faculté des sciences du sport
STRASBOURG





Photos : Dorkel / Schalk / Strasbourg Eurométropole



UN IMMENSE MERCI !

Aux étudiants en sport (STAPS)

master 2 activité physique adaptée et santé

**François Claus, Manon Girard, Jérémie Goepf, Valentin Koenig,
Manon Lalanne, Floriane Lutrat, Anne Notter, Mariama Toure**

Aux étudiants en médecine

**Lucie Bender-Gresse, Rachel Bruno, Oriane Guillot,
Floriane Prulop, Cliou Quaille, Laure Rodoz, José Solis**

**PLUS D'INFO SUR
WWW-STRASBOURG.EU**

